

Conditions générales Waer Waters (version 01.01.2025)

Article 1. GENERALES

Ces conditions générales s'appliquent en tout temps à tous les accords conclu avec Waer Waters, ainsi qu'à toute utilisation des installations de Waer Waters. Sauf preuve du contraire, ces conditions générales sont acceptées par le Client par le simple fait de conclure un accord ou l'utilisation des Installations.

1.2 Définitions: les définitions s'appliquent aux conditions générales ainsi qu'à tout autre document émanant de Waer Waters.

"Waer Waters": le concept de la société à responsabilité limitée Advance, ayant son siège à 1702 Grand-Bigard(Dilbeek), Rodenberg 21,avec numéro d'entreprise 0890.943.218 5 (RPR Bruxelles).

"Le Complexe": le site complet situé à 1702 Grand-Bigard), Rodenberg 21,comprenant le parking, les installations, la salle de sport, l'hôtel et le restaurant.

"Installations": le wellness ,les soins offerts, la salle de sport, l'hôtel et le restaurant situés dans le complexe.

" Visiteur": toute personne physique utilisant les installations de bien-être et services offerts par Waer Waters au sein du complexe.

"Le Client": toute personne physique ou morale qui utilise ou souhaite utiliser les produits et/ou services de Waer Waters, ou toute personne ayant manifesté un quelconque intérêt pour les produits et ou services de Waer Waters.

"Le Service": tout service offert par Waer Waters dans ses installations, tel que, mais sans s'y limiter : les nuitées à l'hôtel, les soins de beauté, les soins du visage et du corps, les cours collectifs, le coaching personnel, les événements, diététique, les expériences, ...

"No-Show": tout service ou nuitée d'hôtel réservée où le Client n'est pas présent au moment convenue.(ne s'est pas présenté)

"Les Conditions Générales": les présentes conditions générales

"Les Conditions d'Adhésion": les conditions particulières concernant les abonnements, qui complètent les Conditions Générales.

"Le Règlement Intérieur": le code de conduite pour les Visiteurs, lors de l'entrée dans le Complexe et de l'utilisation des Installations de bien-être, qui complètent les Conditions Générales et les Conditions d'Adhésion.

1.3 Waer Waters se réserve le droit de modifier à tout moment de manière unilatérale les Conditions Générales, les Conditions d'Adhésion et les Règlement Intérieur (ci-après "la Modification"). Les changements entreront en vigueur le premier jour du mois suivant la publication officielle des modifications. La dernière version remplace toutes les versions précédentes. En cas de conflit, seule la dernière version sera applicable.

1.4 Tous les engagements de Waer Waters sont des obligations de moyens et ne peuvent jamais être perçus comme des obligations de résultat.

1.5 Toutes les offres de Services et/ou produits proposées par Waer Waters sont sans engagement et "sous réserve de disponibilité" et peuvent être annulées à tout moment par Waer Waters, même si la date d'échéance n'est pas encore passée. Nous nous réservons le droit de modifier, d'étendre ou de restreindre notre gamme de Services et/ou de produits à tout moment.

Article 2. RÉSERVATION

2.1 Pour certains Services (comme les soins de beauté, les massages, les forfaits, le bien-être, les cours de sport, le coaching personnel, les conseils nutritionnels, etc.), une réservation préalable est requise. Le cas échéant, cela est indiqué sur notre site web et dans nos brochures, newsletters et offres.

2.2 Les réservations peuvent être effectuées par e-mail ou via le site web. Nous nous réservons le droit de demander un paiement anticipé total ou partiel, lors de la réservation. Les réservations sont considérées comme définitives lorsque nous les avons confirmées par e-mail, le cas échéant après réception du paiement anticipé.

2.4 Les groupes au sein du wellness sont limités à 4 personnes. Les demandes de réservation pour les groupes de plus de 4 personnes doivent être exclusivement faites par écrit via info@waerwaters.com. Waer Waters se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes de plus de 4 personnes. Si le(s) client(s) fait/ont plusieurs réservations en ligne, mais Waer Waters constate qu'ils font partie d'un groupe de plus de 4 personnes, Waer Waters a le droit de refuser l'accès à ce groupe, sans que les clients et les visiteurs aient le droit à un remboursement ou une indemnité.

2.4 Toutes les réservations effectuées par un intermédiaire (agence de voyage, autres entreprises de sauna, de hôtellerie, etc.), qu'elles soient faites au nom du ou des Clients finaux, sont considérées pour le compte et aux risques de ces intermédiaires. Ces intermédiaires sont solidairement responsables au respect des obligations découlant des contrats conclus. Waer Waters ne doit aucune rémunération, commission ou provision, quelle que soit la dénomination, aux intermédiaires, sauf si un accord écrit exprime le contraire.

2.5 Les arrangements sont des ensembles fixes et ne peuvent pas être modifiés. Les arrangements ne sont pas cumulables avec d'autres promotions ou réductions.

Article 3. ANNULATION ET NO-SHOW

3.1 Une réservation pour un accès au wellness peut être annulée gratuitement à tout moment.

3.2 Un soin de beauté réservé (comme des massages, soins du corps, soins du visage, mais sans s'y limiter) peut être annulé gratuitement jusqu'à 10h00 le jour précédent celui où le soin aurait lieu.

3.3 Un forfait wellness réservé (=sans nuitée à l'hôtel) avec soin de beauté peut être annulé gratuitement jusqu'à 10h00 le jour précédent celui où la visite aurait lieu. En cas d'annulation après 10h00 le jour précédent, le soin de beauté sera facturé au prix en vigueur à ce moment-là pour un soin à la carte. La différence entre ce prix et le prix total du forfait sera remboursée par Waer Waters au client.

3.4 Une réservation pour une nuitée à l'hôtel peut être annulée gratuitement comme suit:

1. Réservation limitée de 1 à 2 chambres : annulation gratuite jusqu'à 10h00 le deuxième jour précédant celui de la nuitée.
2. Réservation de groupe limitée de 3 à 6 chambres : annulation gratuite jusqu'à 10h00 le septième jour précédant celui de la nuitée.
3. Réservation de groupe standard 7 à 15 chambres : annulation gratuite jusqu'à 10h00 le quatorzième jour précédant celui de la nuitée.

En cas d'annulation après le délai d'annulation gratuit pour une nuitée à l'hôtel, le prix en vigueur à ce moment-là pour une nuitée à l'hôtel à la carte sera facturé.

4. Réservation de groupe standard pour plus de 15 chambres : annulation gratuite jusqu'à 10h00 le trentième jour précédant celui de la nuitée.

En cas d'annulation après le délai d'annulation gratuit pour une nuitée à l'hôtel, le prix en vigueur à ce moment-là pour une nuitée à l'hôtel à la carte sera facturé.

3.5 Un forfait hôtel réservé comprenant une nuitée à l'hôtel avec soin de beauté peut être annulé gratuitement comme suit :

1. Concernant la partie liée à la nuitée à l'hôtel : conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus au point 3.4.

2. En ce qui concerne la partie des soins de beautés : conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus au point 3.2.

En cas d'annulation après le délai d'annulation gratuit pour une nuitée à l'hôtel ou un soin de beauté, le prix en vigueur à ce moment-là pour la nuitée à l'hôtel ou le soin de beauté à la carte, ou les deux, sera facturé. Waer Waters remboursera au Client la différence entre le prix à la carte et le prix total du forfait.

3.6 Toute annulation doit être effectuée par écrit à l'adresse e-mail info@waerwaters.com.

En cas d'annulation dans les délais, Waer Waters remboursera intégralement au client tout paiement anticipé.

3.7 En cas d'annulation tardive ou de No-Show, Waer Waters se réserve le droit de facturer des frais d'annulation égaux au prix de vente du service ou de la nuitée d'hôtel réservée. En cas d'annulation tardive ou de No-Show, tout paiement anticipé sera définitivement acquis par Waer Waters à titre de frais d'annulation. Le client ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement.

3.8 Waer Waters se réserve le droit d'annuler un service ou une nuitée à l'hôtel réservée. L'annulation par Waer Waters d'une réservation entraînera le remboursement au client des acomptes ou tarifs déjà payés. En cas d'annulation par Waer Waters, le client n'a droit à aucune autre indemnisation ou compensation.

Article 4. RÈGLEMENT ET PAIEMENT

4.1 Chez Waer Waters, sur place, le paiement peut être effectué en espèces, par carte de paiement ou par carte de crédit. Pour des raisons de sécurité, Waer Waters se réserve le droit de refuser les grosses coupures en espèces.

4.2 Les services qui n'ont pas été réservés et payés à l'avance doivent être payés immédiatement après la visite.

Article 5. CARTES CADEAUX

5.1 Les cartes cadeaux peuvent être commandées et payées de la manière suivante :

- À la réception : la carte cadeau est remise immédiatement contre paiement.
- Via notre site web : la carte cadeau est envoyée par e-mail immédiatement après paiement.

5.2 La date d'expiration de la carte cadeau est indiquée sur celle-ci. Si la carte cadeau est valable pendant une certaine période (sans que la date d'expiration exacte soit précisée), la période commence à partir de la date d'émission de la carte cadeau, et le dernier jour de la période est considéré comme la date d'expiration. Après la date d'expiration, la carte cadeau ne peut plus être échangée, et aucune compensation financière ou autre ne sera offerte.

5.3 Si le montant total de la carte cadeau n'a pas été utilisé, le solde restant est conservé sur la carte cadeau.

5.4 Une carte cadeau ne peut pas être échangée contre de l'argent .

6. ENFANTS ET JEUNES

6.1 Les Visiteurs des Installations sont autorisés à partir de 18 ans. Les Visiteurs Mineurs sont autorisés à partir de 16 ans, à condition qu'ils soient toujours accompagnés d'au moins une personne adulte.

6.2 L'adulte qui accompagne le mineur est considéré comme son responsable conformément à l'article 6.12 du C.civ. Belge.

6.3 Si un employé de Waer Waters a des raisons de croire que les limites d'âge susmentionnées ne sont pas respectées, Waer Waters se réserve le droit de vérifier l'âge des personnes concernées et, le cas échéant, de leur refuser l'accès aux installations.

Article 7. RESPONSABILITÉ

7.1 Toutes les installations respectent les normes et directives applicables et sont entretenues avec le plus grand soin.

7.2 L'utilisation des installations se fait aux propres risques du visiteur. Waer Waters décline toute responsabilité pour les dommages résultant des risques pour la santé.

7.3 Waer Waters ne peut être tenu responsable en cas d'accidents survenus dans les installations ou sur le complexe et les accès aux installations.

7.4 Waer Waters n'est pas responsable des dommages ou de la perte des biens personnels des visiteurs, y compris le vandalisme, le vol, l'utilisation illégale.

7.5 La responsabilité de Waer Waters est limitée aux cas de faute intentionnelle ou de faute grave. La responsabilité de Waer Waters est en tout temps limitée aux dommages prévisibles, personnels et directs du Client et /ou du Visiteur. En aucun cas, Waer Waters ne peut être tenu responsable des dommages indirecte, accessoires ou consécutifs de quelque nature que ce soit.

7.6 Le Client peut, en dérogation à l'article 6.3, §1 du Code Civil, engager la responsabilité uniquement sur base contractuelle , et en aucun de manière extracontractuelle, même pour des délits.

Article 8. FORCE MAJEURE

8.1 Waer Waters ne pourra être tenu responsable des retards ou des manquements à l'exécution si ceux-ci résultent d'un cas de force majeure.

8.2 La force majeure couvre toutes circonstances indépendantes de la volonté ou de l'action de Waer Waters, qui rendent raisonnablement impossible l'exécution (dans les délais) du contrat, qu'elles soient ou non prévisibles au moment de la conclusion du contrat.

8.3 En cas de force majeure, les obligations contractuelles de Waer Waters sont suspendues, sans droit à indemnisation ou à toute autre forme de compensation pour le client. Si la période de force majeure dure plus d'un mois et que Waer Waters se trouve dans l'impossibilité d'exécuter ses obligations contractuelles, Waer Waters et le Client peuvent tous deux résilier le contrat, sans qu'aucune indemnité ou compensation ne soit due dans ce cas.

Article 9. CONDITIONS D'ADHÉSION (INSTALLATIONS ET SERVICES SPORTIFS) (version 01.02.2025)

L'adhésion est possible sous forme d'Abonnement. Ces Abonnements sont soumis aux présentes conditions générales ainsi qu'aux conditions générales spécifiques d'adhésion. Ces conditions d'adhésion sont disponibles sur le site web (<https://www.waerwaters.com/fr/conditions-d-adh%C3%89sion>).

Article 10. RÈGLEMENT D'INTERIEUR

10.1 Lors de l'utilisation des installations, un règlement d'intérieur spécifique est applicable. Ces règles sont disponibles sur le site web (<https://www.waerwaters.com/fr/reglement-interieur>) et sont affichées à plusieurs endroits à l'intérieur du complexe. Une copie de notre règlement d'intérieur est également disponible sur demande auprès d'un des employés à la réception.

10.2 Ces règles ont pour objectif de garantir la vie privée, la sécurité, la tranquillité et l'hygiène lors de l'utilisation des installations, en tout temps et pour tous nos visiteurs. En utilisant les installations, le visiteur s'engage à respecter ce règlement d'intérieur.

10.3 Toute personne présente dans le complexe est supposée avoir pris connaissance de notre règlement d'intérieur au préalable.

10.4 Le respect de ces règles est scrupuleusement surveillé par les employés de Waer Waters. Les instructions de nos employés doivent donc être suivies à la lettre.

10.5 Le non-respect de notre règlement d'intérieur ou toute forme de perturbation entraînera l'obligation de quitter immédiatement le complexe. Dans ses cas, Waer Waters demandera au visiteur de mettre fin à sa visite immédiatement, de régler les produits et services consommés et/ou réservés à la réception, et de quitter immédiatement le complexe. En cas de départ non volontaire, Waer Waters se réserve le droit de refuser l'accès au complexe, et ce, sans remboursement ni aucune autre forme de compensation. Waer Waters se réserve également le droit d'expulser les visiteurs ne respectant pas le règlement d'intérieur avec l'aide de la police. Dans ce cas, Waer Waters a le droit d'interdire à tout visiteur l'accès au complexe et aux installations pour une durée indéterminée.

10.6 De plus, Waer Waters se réserve le droit d'interdire temporairement l'accès au complexe aux clients et visiteurs sous surveillance policière.

Article 11. NULLITE ET RENONCIATION

11.1 Dans l'éventualité où une disposition de ces conditions générales, des conditions d'adhésion ou du règlement d'intérieur serait jugée totalement ou partiellement invalide, nulle ou inapplicable, cela n'affectera en rien les autres clauses et dispositions des présentes conditions générales. La disposition nulle, invalide ou inapplicable sera remplacée par une version valide et exécutoire.

11.2 Le fait que Waer Waters ne se réfère pas à une disposition des présentes conditions générales, des conditions d'adhésion ou le règlement d'intérieur à un moment donné, à la suite d'un manquement de la part du visiteur et/ou du client, ne pourra pas être interprété comme une renonciation de Waer Waters à cette disposition pour les manquements futurs.

Article 12. LA LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

12.1 Tous les accords entre le Client et Waer Waters, ainsi que tout accès au complexe et utilisation des installations, sont régis par le droit belge.

12.2 En cas de litige, seuls les tribunaux du lieu du siège social de Waer Waters seront compétents.

Article 13. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Pour plus d'informations sur la manière dont Waer Waters traite les données personnelles, veuillez consulter notre politique de confidentialité, disponible sur le site web (www.waerwaters.com). Une copie de la politique de confidentialité peut également être obtenue sur demande auprès de l'un des employés à la réception ou par e-mail à info@waerwaters.com.